



décompte congés payés pour 5 jours restant

Par **ellytaliafu**, le **24/02/2010** à **17:36**

Bonjour,

voici mon problème, il me reste 5 jours de congés payés à solder avant fin avril.

je souhaitais poser ces 5 jours restant d'un lundi à un vendredi et mon employeur me demander de trouver un 6ème jour (par exemple sur un samedi férié de mai ou en anticipé sur les cp de l'année prochaine !) pour pouvoir poser ma semaine complète en congés puisque selon la convention collective le décompte se fait en jours ouvrables. je tiens à préciser que je ne travaille jamais les samedis...

je ne lui demande pas une semaine de congés mais mes 5 jours qu'il me reste...

suis obliger de "sacrifier" un férié ou un congés payés anticipé ?

merci de vos réponses...

Par **sparte consulting**, le **24/02/2010** à **18:36**

Bonjour,

Tout d'abord je ne saurai que trop vous inviter a lire l'édito du mois dernier de ce site internet qui traitait justement du décompte des CP : <http://www.sparte-consulting.com/editos.php?page=2>

Pour répondre ensuite a votre question, si, comme l'indique votre convention collective ainsi que le code du travail, le décompte de CP se fait un jours ouvrables... il vous faut décompter en jours ouvrables...

La méthode la plus simple n'est le plus souvent non pas de compter le nombre de jours que vous poser mais le nombre de jours non travaillés entre le premier jour de prise de CP et le premier jour apres les CP...clairement, le samedi rentre dedans... il faut donc le compter... Maintenant si vous tenez absolument a ne pas prendre de CP anticipés, prenez mardi mercredi jeudi d'une semaine et a nouveau mardi mercredi ...

Cdlt

Vous